

CALENDRIER DE COLLECTE DÉMOUVILLE

2023
2024



ORDURES MÉNAGÈRES

Jeudi matin

Bac gris à sortir
la veille au soir après 19h
Ramassage de 6h à 14h



RECYCLABLES

Lundi matin

1 SEMAINE SUR 2

Bac jaune à sortir
la veille au soir après 19h
Ramassage de 6h à 14h



DÉCHETS VERTS

Vendredi matin

DU 01/03 AU 15/12

Bac vert + 5 fagots à sortir
la veille au soir après 19h
Ramassage de 6h à 14h



ENCOMBRANTS

uniquement pour les particuliers
Mercredi 22 novembre 2023
À sortir la veille au soir après 19h
2m³ maximum par foyer

Vacances scolaires zone B

Jour férié : à partir du jour férié, toutes les collectes de la semaine sont décalées au lendemain !

AVRIL 2023

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI 2023

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN 2023

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET 2023

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AOÛT 2023

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SEPTEMBRE 2023

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE 2023

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE 2023

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DÉCEMBRE 2023

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JANVIER 2024

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER 2024

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

MARS 2024

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Mettez votre poubelle au régime Adoptez un composteur !

→ À Caen la mer, 35% des foyers déjà équipés !

Déchets de cuisine

Déchets de jardin



- Un geste simple pour préserver l'environnement
- 30% de déchets incinérés en moins !
- Demandez gratuitement votre composteur sur caenlamer.fr



En 2024, le tri à la source des biodéchets se généralise pour tous à l'échelle du territoire national.



Au verso, retrouvez toutes les informations sur les déchèteries !

pour en savoir + 02 31 304 304

contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

LES
DÉCHETS,
TOUS
CONCERNÉS !

Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

LES DÉCHÈTERIES

DES ESPACES DÉDIÉS AU TRI

LES HORAIRES

DU 1^{ER} MARS
AU 31 OCTOBRE

DU 1^{ER} NOVEMBRE
AU 28 FÉVRIER

LUNDI - MARDI*
MERCREDI - JEUDI*
VENDREDI

9h - 12h
14h - 18h

9h - 12h
14h - 17h30

SAMEDI
(particuliers
uniquement)

9h - 12h30
13h30 - 18h

9h - 12h30
13h30 - 17h30

DIMANCHE**
(particuliers
uniquement)

9h - 12h

9h - 12h

* Mouen et Bretteville-l'Orueilleuse fermées
les mardis matin et jeudis matin.

** Uniquement à
Bretteville-sur-Odon.

LES BONS GESTES AVANT DE ME RENDRE EN DÉCHÈTERIE

- Je m'assure que mon déchet **ne peut pas être réparé, vendu ou donné.**
- J'anticipe mon heure d'arrivée et mon temps de **vidage** pour respecter les horaires de fermeture.
- Je trie mes déchets par type et par matière.

- Je présente mon **justificatif de domicile** et ma **pièce d'identité.**
- J'indique ce que je **dépose à l'agent** et je respecte les consignes et les limites de dépôt (2m³ par jour et 6m³ par semaine).

DÉCHETS ACCEPTÉS



Déchets
verts



Gravats
et terre



Mobilier



Bois



Ferraille



Cartons



Lampes
et ampoules



Peintures
et solvants



Amiante



Batteries
et piles



Déchets
électriques et
électroniques



Extincteurs



Textiles*
Chaussures



Huiles
(vidange/
friture)



Pneus des
particuliers
sans jantes



Déchets non
valorisés

Attention : le dépôt d'amiante est accepté pour les particuliers uniquement. L'amiante doit être filmée, ne pas dépasser 1,50 m x 2,50 m, dans la limite de 15 plaques maximum par an. Pensez à humidifier le matériau afin d'éviter la dispersion des fibres dans l'air.



* Tous les vêtements, le linge de maison et les chaussures liées par paire peuvent être déposés dans une borne à textiles quel que soit leur état, même abîmés. Ils seront valorisés (recyclage, réemploi). Trouver une borne sur <https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>

DÉCHÈTERIES
FERMÉES
LES JOURS
FÉRIÉS



Locaux
réemploi

OUISTREHAM
ZA du Maresquier

COLOMBELLES
ZA Lazzaro
Rue Jean Monnet

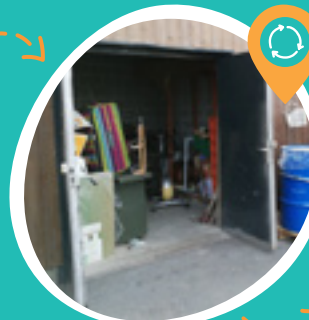
Accès gratuit
aux particuliers
sur présentation
d'un justificatif
de domicile
et d'une pièce
d'identité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Collectés en porte-à-porte, les encombrants sont mélangés et compactés dans la benne. **Seulement 25 % peuvent être valorisés.**

Déposés en déchèterie, ils sont triés par matière et empruntent différentes filières de recyclage. **75% d'entre-eux sont valorisés.**

Redonnez vie à vos encombrants ! Pensez au don, dépôt-vente, vente en ligne, vide-grenier, ou locaux réemploi.



LES LOCAUX RÉEMPLOI

4 déchèteries en disposent déjà (Fleury-sur-Orne, Mouen, Ouistreham et Bretteville-l'Orueilleuse) pour déposer vos objets inutilisés en bon état.

Ils sont récupérés par des structures favorisant l'emploi local et profitent ainsi d'une seconde vie.

En 2021, 31 tonnes d'objets ont ainsi été sauvés de la destruction.



+ d'infos sur caenlamer.fr
rubrique déchets

LES
DÉCHETS,
TOUS
CONCERNÉS !

Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE